



## MUSI2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le master propose une offre de cours unique en Communauté française basée sur une pédagogie originale et dynamique grâce aux liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et la haute école qu'est l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur).

Au terme de ce master, vous

- aurez acquis une formation solide en musicologie pure ;
- serez spécialisé dans un des grands champs professionnels par le choix d'une finalité spécialisée axée soit sur la musicologie en lien avec l'histoire de l'art ;
- sur une pratique musicale associée à une approche théorique, en lien avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) ou sur les métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale, en lien avec COMU (Faculté des sciences économiques, sociales et politiques - Ecole de communication).

#### Votre profil

Vous

- êtes passionné par tout ce qui touche à la musique, qu'elle soit classique, contemporaine, populaire ou traditionnelle ;
- souhaitez développer les outils de l'analyse et de la critique des univers musicaux ;
- cherchez un programme qui vous forme aux métiers de la musique, dans les domaines de la musicologie pure, de la gestion, de la critique ou de l'animation musicale.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- l'enseignement et la recherche.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une solide formation universitaire en musicologie ;
- une formation à la pratique des métiers de la musique : communication, gestion, pratique instrumentale, recherche ;
- une approche pédagogique dynamique et originale avec de nombreuses activités de terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, etc.) qui vous mettent en contact direct avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés ;
- un suivi pédagogique personnalisé assuré par le promoteur de votre mémoire.



6. **Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de manière à pouvoir s'y intégrer avec facilité et efficacité.

6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;

6.2.

S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;

6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;

6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

7. **S'il choisit la finalité spécialisée : art et musique** : Cette finalité est axée sur la discipline propre de l'orientation, tout en proposant aux étudiants un choix de cours qui leur permet d'établir des ponts entre la musique et les arts visuels. Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en art et musique, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (histoire de la critique d'art, histoire de l'humanisme, art et littérature, bible et culture, art et nouveaux médias, typologie et permanence des imaginaires mythiques, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

8. **S'il choisit la finalité spécialisée : animation, gestion et musique** : Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité. Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en animation, gestion et musique, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (analyse des productions médiatiques, communication des organismes culturels, réalisation sonores, productions d'événements, réseaux culturels européens, animation et critique artistique, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

9. **S'il choisit la finalité spécialisée: musique-musicologie** : Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie). Aussi, au terme de cette finalité spécialisée en musique-musicologie, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques bien précises dans le domaine grâce notamment à différents cours spécialisés (analyse et écriture, formation au langage contemporains, musique assistée par ordinateur, acoustique et facture instrumentale, etc.). Grâce au stage accompli, le diplômé aura acquis une belle expérience du milieu professionnel et des pratiques disciplinaires.

10. **S'il choisit la finalité spécialisée interuniversitaire** : Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de suivre des cours de musicologie dans les deux autres universités francophones qui organisent un master en archéologie et histoire de l'art (orientation Musicologie). Au terme de cette finalité interdisciplinaire, l'étudiant aura pu se frotter à des pôles d'excellence différents de ceux qu'il trouve dans sa propre université. Cette complémentarité lui permettra d'acquérir des connaissances plus pointues dans certains domaines spécifiques.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué de :
  - 28 crédits de mémoire et 2 crédits de séminaire d'accompagnement;
  - 45 crédits de cours de musicologie;
- d'une finalité spécialisée (30 crédits);
- et d'une option de 15 crédits ou de 15 crédits de cours au choix.

## MUSI2M Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---



## Liste des finalités

---

*A choisir parmi les finalités suivantes :*

---



## Finalité spécialisée : animation, gestion et musique [30.0]

Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique. Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité organisée en collaboration avec l'Ecole de communication de l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

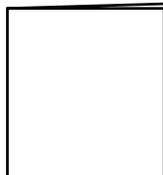
30 crédits à choisir parmi :

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### ✂ Stages et pratiques disciplinaires



**Finalité spécialisée : musique-musicologie [30.0]**

Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

Remarque : Ces unités d'enseignement faisant partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement organisées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour l'année académique concernée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:****⊗ Stages et pratiques disciplinaires**

⊗ LMUSI2897	Stages et pratiques disciplinaires en musique pratique (musicologie)		(FR) [q1+q2] [200h] [10 Crédits] 🌐
-------------	--	--	------------------------------------

## Finalité **interuniversitaire en musicologie historique et systématique**

Cette finalité est organisée en collaboration avec l'Université de Liège et l'Université libre de Bruxelles.

Remarque : Ces unités d'enseignement font partie de l'offre de formation d'institutions partenaires du programme, il ne peut être garanti que celles-ci seront effectivement dispensées. Il appartient à l'étudiant de vérifier, auprès de l'institution partenaire, si l'unité d'enseignement sera dispensée pour la formation académique concernée.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

#### ⊗ Stages et pratiques disciplinaires

LMUSI2899	Stages et pratiques disciplinaires	Anne-Emmanuelle Ceulemans (coord.) Christophe Pirene (coord.) Fanch Thoraval (coord.) Brigitte Van Wymeersch (coord.)	10 [q1+q2] [200h] [10 Crédits]	⊗	x	x
-----------	------------------------------------	--	--------------------------------	---	---	---

#### o Cours de l'ULiège

L [ ] 10 à 15 crédits parmi





**Option en animation et médiation [15.0]**

Cette option propose aux étudiants une formation à la médiation muséale, aux problèmes de communication et de gestion de la culture.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

✂ LHAGI2500	<a href="#">Muséographie : Aspects organisationnels</a>	Joël Roucloux	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LHAGI2540	<a href="#">Muséologie : enjeux actuels</a>	Joël Roucloux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LHAGI2550	<a href="#">Médiation muséale et patrimoniale</a>		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
✂ LHAGI2560	<a href="#">Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale</a>	François Maheu	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

### **Option en culture et communication [15.0]**

---

Cette option vise à approfondir la réflexion dans les domaines de la culture, des médias, des loisirs, de l'industrie et de la communication qui leur sont associés.

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
  - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

### Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]

---

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis



## Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

○ LFIAL2010	Enjeux culturels et éthiques du numérique - Chaire Altissia	Cédric Byl	[FR] [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LFIAL2020	Code et Culture : Python pour les humanités numériques - Chaire Altissia	Isabelle Gribomont	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	

### o Un cours parmi : (5 crédits)

⊗ LFIAL2630	Méthodes de traitement automatique du langage	Cédrick Fairon	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
⊗ LFIAL2640	Introduction à la programmation en Python pour les sciences humaines	Louis de Viron Leonardo Zilio	[FR] [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LFIAL2650	Analyse critique de l'intelligence artificielle	Cédrick Fairon (coord.)	[FR] [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X





⌘ LARKE1120

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MUSI2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire
- > Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

### Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELF](#) ou [TCF](#).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ([Mineure en musicologie](#), [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\)](#), [Certificat universitaire en musicologie \(approfondissement\)](#)), participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Ecoles supérieures en Art ([Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie](#), Conservatoire royal de Musique, etc.).



Bachelor in de musicologie	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Tout bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Toute licence		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> ) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
<a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, deuxième finalité</a>		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Autre master	S'il a entamé au plus tard en 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a></li> </ul>	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre master	S'il a suivi (à partir de 2018-2019) : <ul style="list-style-type: none"> <li>la <a href="#">Mineure en musicologie</a></li> <li>le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a></li> </ul>	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le <b>Certificat universitaire en musicologie</b> (approfondissement)</li> </ul>		<p><b>Procédures d'admission et d'inscription)</b></p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
Tout autre master		Accès sur dossier	<p>En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
Masters non belges		Accès sur dossier	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a>.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a>).</p>

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucun module complémentaire n'a été prévu par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience personnelle/professionnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé (musique et/ou musicologie), peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

## Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

### Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.



## PÉDAGOGIE

---

Le master 120 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège, l'Université libre de Bruxelles et la haute école [IMEP](#) (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur une professionnalisation des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction du profil de l'étudiant.

cycle, et ce, en



